



Monsieur le Directeur Académique,

Même si nous savons bien que la rentrée est anticipée et qu'elle est préparée au plus près du terrain, le départ du ministre de l'éducation nationale à 3 jours de celle-ci ne fait pas très sérieux.

Cependant, nous nous satisfaisons de l'arrivée d'une femme à ce gouvernement.

Avec ce nouveau gouvernement, l'UNSA Éducation conserve les mêmes exigences pour les personnels et la même ambition de démocratisation de notre système éducatif.

Demain, les décrets actant des nouvelles décharges pour les directeurs devraient être publiés.

Ceux-ci sont le résultat des négociations chantiers métiers qui se sont déroulés durant toute l'année 2013-2014. Si ces progrès ne sont pas une fin en soi, mais plutôt un commencement, ils montrent la volonté de reconnaître le travail et l'investissement des directeurs. L'Unsa n'a cessé de négocier des avancées pour tous durant l'année 2013-2014.

Mais revenons sur ce qui nous préoccupe, la carte scolaire charentaise.

La circulaire RASED réaffirme le rôle et l'importance des différents personnels dans leur spécificité (maître E, maître G, Psychologue).

Mais sans moyens supplémentaires, cette réaffirmation ne permettra pas de relever les défis qui attendent l'école de demain. Comme l'an passé et les années précédentes, nous demandons un plan pluriannuel de reconstruction des RASED (un poste de psychologue a disparu et nous attendions la création d'un poste de maître E) et des départs en formation.

D'autre part, nous regrettons que certaines écoles soient encore en fermeture conditionnelle.

En effet, quand les effectifs dépassent le seuil, nous ne comprenons pas votre obstination à maintenir fermée une classe qui aurait du rester ouverte en juillet. Certaines sont au cœur de pôle d'activité et des logements neufs accueillent déjà des familles. Les élèves sont inscrits par les mairies, et au dire du ministre, devrais-je dire des ministres successifs, les tous petits comptent autant que les autres. Alors, en effet, vous avez pu être choqué par nos propos considérant votre mode de calcul exotique et scandaleux. Nous vous demandons donc de préciser la manière dont sont et seront effectués les comptages et votre vision des écoles charentaises à long terme.

Les parents inscrivent leurs enfants près de leur domicile, de leur lieu de travail dans la plupart des cas et nous ne voudrions pas que la bonne foi des élus ou des directeurs d'école soit mise en cause.

Enfin, sur Angoulême, mais dans d'autres territoires de Charente également, il est urgent qu'une réflexion globale sur la scolarisation et la sectorisation des élèves s'engage afin de cibler les moyens à mettre en œuvre lorsque nécessaire et permettre une mixité sociale indispensable à la réussite des élèves et à l'apprentissage du vivre ensemble.

Pour mémoire, la carte scolaire 2012 était positive de 15 postes. C'était un bol d'air après des années de destruction massive. Malheureusement, la carte scolaire 2013, même positive (+3) ne permet pas de répondre aux ambitions pourtant annoncées. Gageons que l'année à venir redonne confiance aux enseignants et permettent d'aller de l'avant.

Il y a une disparition d'école que nous ne regrettons pas. C'est celle de l'école privée « Les chevaliers en chaussons » de Gourville. Et nous soulignons une nouvelle fois l'hypocrisie des écoles confessionnelles qui il y a 20 ans fonctionnaient le mercredi matin alors que les écoles publiques travaillaient, elles, le samedi matin. Et maintenant, ces mêmes écoles confessionnelles ne travaillent pas le mercredi matin pour attirer dans ses filets de nouvelles familles.

Enfin, cette année, la Charente passe à 4 jours et demi, avec la quasi totalité des organisations syndicales, les associations de parents d'élèves et les mouvements d'éducation populaire, nous étions contre la semaine de quatre jours imposée en 2008, cette transition est donc faite !!! Des ajustements et des modifications seront sans aucun doute nécessaires et nous serons au côté des collègues pour faire valoir leur point de vue. La formation des personnels d'encadrement et le coût des activités devront faire l'objet d'une attention particulière. Le conseil d'école élargi doit être la seule instance apte à évaluer et à proposer des aménagements.

Monsieur Le Directeur Académique, Les enseignants et les équipes pédagogiques sont dans l'attente de signaux forts. Les moyens alloués à la réussite des élèves en font partie pour redonner à la refondation tout son sens.